



Offre d'emploi

JOURNALIER / PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'une personne qualifiée pour combler un (1) poste de « journalier / préposé à l'entretien des équipements » pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Il s'agit d'un poste permanent, temps plein de 40 h / semaine de jour et à l'occasion l'horaire est variable (jour, soir, nuit, semaine et fin de semaine).

DESCRIPTION DE POSTE

Sous l'autorité du directeur du service, le titulaire doit s'assurer des travaux d'entretien et de préparation sur les terrains et bâtiments municipaux.

ENTRETIEN ET MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- Assurer l'entretien et mise aux normes des édifices municipaux (piscine, centre communautaire, etc.)
- Effectuer certains travaux d'aménagement, d'entretien, de réparation et d'amélioration des immeubles de la municipalité
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande

ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS

- Exécuter les travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation requis de tous les parcs et espaces verts de la municipalité
- Préparer les terrains et plateaux pour les activités de loisirs et de culture
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande

MANOEUVRE

- Effectuer certains travaux généraux d'entretien et de réparation sur les terrains, les immeubles s'y rattachant
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande

EXIGENCES DU POSTE

- Permis de conduire classe 5
- Avoir son diplôme d'études secondaires
- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience pertinente à la fonction

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Être manuel, organisé et structuré

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport (Taux horaire 2017 19,24 \$ à 22,99 \$).

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/>

au plus tard le 14 juillet 2017. Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi.

Responsable du poste : M. Michel Lefebvre, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.